

La lettre

N° 128 • JUIN 2024



Asmae Association
Sœur
Emmanuelle

**CAP JEUNESSE : 10 000 JEUNES
ACCOMPAGNÉS VERS L'EMPLOI**

**CÔTE D'IVOIRE :
NOTRE PREMIÈRE ANNÉE
D'ENGAGEMENT**



ÉDITO



SATISFACTIONS ET INQUIÉTUDES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

A l'heure d'écrire cet Editorial, nous pouvons nous réjouir du développement de nos actions. Conformément à notre mandat, celles-ci bénéficient à un plus grand nombre d'enfants et de jeunes pour leur permettre de grandir dignement et de devenir des jeunes femmes et jeunes hommes libres. Ils et elles pourront ainsi prendre toute leur part dans la construction d'une société plus juste. Mais au même moment notre attention est rivée sur le Liban dont la situation ne cesse de se dégrader.

Au Sud Liban, nos équipes agissent désormais sur des situations d'urgence

Extension de la guerre entre Israël et le Hamas, le conflit armé entre le Hezbollah Libanais et l'armée Israélienne avait déjà généré à la mi-mars plus de 90 000 personnes déplacées dont un grand nombre d'enfants et de femmes. Face aux situations d'urgences, notamment dans le Sud, nos équipes ont réorienté les actions dans le domaine de l'éducation au profit de la distribution de kits d'urgence pour les familles : lait pour les enfants, kits d'hygiène, couvertures. La communauté internationale peine à obtenir un cessez-le-feu entre les belligérants, il faut pourtant redoubler d'efforts diplomatiques et humanitaires pour sortir du chaos et apporter aux populations l'aide dont elles ont cruellement besoin.

La réduction de l'Aide Publique au Développement française est un signal inquiétant

Alors que les terrains de crises se multiplient et que l'accès des enfants à leurs droits fondamentaux est en recul dans un grand nombre de pays, la coupe de 742 millions d'euros du budget dédié à la solidarité internationale, annoncée par Bruno Le Maire le 18 février 2024, sonne comme un reniement des engagements pris par le Président de la République depuis 2017. Qu'elles soient sécuritaires, sociales, sanitaires, climatiques... ces crises, qui impactent en premier lieu les enfants et les femmes, nécessitent que nous redoublions tous d'efforts : associations et ONG, pouvoirs publics et institutions internationales, monde économique, citoyennes et citoyens. Chacun doit prendre sa part, ce que s'efforce de faire Asmae en agissant sur le terrain et en participant à des coalitions d'acteurs à vocation plus politique.

Dans ce contexte d'incertitudes opérationnelles, tant politiques que financières, votre soutien et votre générosité sont un puissant levier pour lutter contre les crises et les injustices qui touchent les enfants et les jeunes, en France et dans nos autres pays d'intervention.

Au nom des équipes d'Asmae, je vous remercie chaleureusement pour votre engagement en faveur des enfants les plus vulnérables et pour votre soutien.

Adrien Sallez
Directeur général



Depuis 43 ans, Asmae poursuit l'action de sa fondatrice, et respecte ses principes

NOTRE VISION

«Un monde juste qui garantit aux enfants de vivre et de grandir dignement avec leur famille et leur environnement, pour devenir des femmes et des hommes libres, acteurs et actrices de la société.»

NOS MISSIONS

- **Favoriser le développement de l'enfant** par une approche globale. Pour cela, Asmae agit aussi sur l'accompagnement des familles en tenant compte de leur environnement.
- **Renforcer la capacité des acteurs locaux** du développement de l'enfant, renforcer les synergies entre eux et maximiser l'impact social de leurs actions.
- **Défendre la cause de l'enfant** par la sensibilisation et la prise de parole.
- **Expérimenter, essayer, diffuser.**

ASMAE EN CHIFFRES

- **75 800 bénéficiaires**
- **8 pays** d'intervention
- **45 associations partenaires**
- **148 professionnelles et professionnels** dans le monde
- **39 bénévoles**
- **21 100 personnes donatrices**

Lettre trimestrielle éditée par Asmae – Association Sœur Emmanuelle ; Siret: 347 403 156 000 40 ; APE : 8899B ; Adresse : Immeuble le Méliès, 259-261 rue de Paris, 93100 Montreuil ; Tél.: +33 (0)1 70 32 02 50 ; Fax : +33 (0)1 55 86 32 81 ; Site Internet: www.asmae.fr; Mail : infos@asmae.fr; Présidente de l'association et Directrice de la publication : Catherine Larrieu ; Comité de rédaction : Adrien Sallez, Lizanne Danan, Sarah Lakhal, Hugo Sanchez ; Photos: © Asmae, © Fred Martin ; Maquette : Stéphanie Poche ; Impression : Imprimerie Vincent, juin 2024 Dépôt légal, juin 2024, ISSN 1254-2865



10-31-1087 / Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

AU CŒUR DE L'ACTION

YALLA ! POUR LES DROITS DE L'ENFANT : TRAITER À LA SOURCE LE PROBLÈME

La problématique du harcèlement scolaire et ses conséquences dramatiques ont été au centre de l'actualité ces derniers mois. La Première ministre Élisabeth Borne avait décrété la «mobilisation générale» lors de la présentation d'un plan interministériel pour lutter contre ce fléau. Les établissements scolaires multiplient les efforts pour faire un travail préventif. Pour traiter le problème à la source, nous mettons en place des actions concrètes de prévention.



Intervention au sein d'une école primaire sur la thématique du harcèlement

Ouvrir des espaces de parole pour comprendre le harcèlement et pouvoir réagir en cas de danger

Depuis 2014, l'équipe du projet «Yalla ! Pour les droits de l'enfant» intervient auprès des enfants dans les écoles avec des sensibilisations sur la thématique des droits de l'enfant. Il y a 2 ans, Asmae a développé puis intégré au projet un module spécifique à la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement en s'appuyant sur le droit à la protection et à la vie privée.

«Yalla» propose des séances adaptées à tous les âges et utilise des méthodes pédagogiques interactives comme le théâtre et la mise en scène, ou encore les débats entre enfants.

«En général, les enfants connaissent le harcèlement mais de façon superficielle»
Plume Proux, chargée de mission

Ils assimilent ainsi les informations clés qui leur font défaut. Plume Proux chargée de mission nous explique : «En général, les enfants connaissent le harcèlement mais de façon superficielle il y a beaucoup de points à approfondir, ils ont également parfois du mal à se rendre compte qu'ils sont eux-mêmes harcelés» Les enfants sont ainsi amenés à mieux comprendre les situations de harcèlement, les rôles des individus impliqués (harceleur, harcelé, témoins) et les moyens de prévenir les situations de danger.

Plume ajoute «Ce n'est pas parce qu'on est témoin que l'on ne peut rien faire. On a tous un rôle à jouer. Si on est la cible d'attaques, il faut en parler à un adulte, à des amis, et ne pas rester seul. Lorsque l'on est témoin, il faut essayer de parler à la victime, lui faire comprendre que ce n'est pas sa faute.»

L'échange et la confiance sont également au cœur des interventions : «Si les enfants ont vécu des choses, ça peut les pousser à en parler. Parfois, des élèves nous parlent de leur vécu à la fin de la séance» témoigne Echata, volontaire en service civique au sein du projet.

Outiller des enfants exposés dès leur plus jeune âge au cyberharcèlement

Si la loi de juillet 2023 instaure une majorité numérique à 15 ans, nous savons que les enfants utilisent les réseaux sociaux bien avant. Ils s'exposent ainsi au risque de cyberharcèlement. Plume nous explique : «Un collégien sur quatre est touché par le cyberharcèlement et on observe qu'il y a de plus en plus d'enfants concernés en primaire. Les parents et le personnel éducatif sont souvent désemparés car ils ne maîtrisent pas toujours l'utilisation des réseaux.»

«Plus on dévoile sa vie privée sur les réseaux sociaux, plus il est facile de nous atteindre.»
Emma Ciccarelli, volontaire en service civique

L'activité déployée dans le cadre des séances a pour objectif d'amener les élèves à se questionner sur l'usage de leurs réseaux sociaux et les dangers, violences qu'ils pourraient rencontrer. Emma Ciccarelli volontaire en service civique rapporte : «Nous observons que la grande majorité des enfants partage plusieurs aspects de leur vie privée, plus on dévoile sa vie privée sur les réseaux sociaux, plus il est facile de nous atteindre. Il faut que les enfants en prennent conscience, outiller les enfants pour une meilleure utilisation des réseaux permet ainsi de les protéger.»

Les séances se révèlent efficaces : 98% des enseignants et enseignantes interrogés pensent que la séance a permis aux élèves de mieux comprendre la construction du harcèlement et ses conséquences.

Asmae dispose d'un agrément de l'Agence du Service Civique. Partenaires financiers : Clarins, Fonds d'action We Act for Kids et Okaidi, SC Johnson, Fonds de dotation Technip Energies, Aplim, Mille et Un Repas



DOSSIER CAP JEUNESSE

Formation professionnelle mécanique dans le cadre de Cap Jeunesse pour des jeunes au Liban

ACCOMPAGNER L'INSERTION DE PLUS DE 10 000 JEUNES

La jeunesse porte en elle l'avenir de notre société mais est aussi confrontée à de nombreuses difficultés qui mettent en péril ses droits. 20% des jeunes dans le monde sont déscolarisés, sans emploi et sans formation, ce qui renforce leur vulnérabilité. C'est dans ce contexte que nous menons depuis trois ans notre programme multipays «Cap Jeunesse». Il vise à améliorer l'inclusion et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes vulnérables et à promouvoir leurs droits à l'éducation et à la protection. La première phase du projet s'achève avec des résultats prometteurs pour la deuxième phase dans les cinq pays d'intervention : Burkina Faso, Madagascar, Égypte, Philippines et Liban.

Améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et renforcer leur droit à la protection

Avec une mise en œuvre adaptée au contexte institutionnel, socio-économique et culturel de chaque pays d'intervention, «Cap Jeunesse» a contribué à améliorer l'insertion et l'accompagnement scolaire et professionnel des jeunes au cours de ces trois dernières années. Plus de 10 000 jeunes ont pu bénéficier d'un suivi adapté de la part des professionnels formés durant le programme. Conçu pour être le plus efficace possible, le parcours des jeunes comprend plusieurs étapes orientées sur la professionnalisation. Ainsi, plus de 900 jeunes ont pu effectuer des visites d'entreprise, être suivi par un conseiller d'orientation ou encore assister à des sessions d'information sur les métiers ou sur les compétences professionnelles indispensables. L'insertion des jeunes en situation de handicap dans le monde professionnel est également au cœur du projet. En Égypte, ces jeunes sont souvent victimes de discrimination et exclus du système éducatif. Des sessions d'appui à l'insertion professionnelle ont ainsi profité à 41 d'entre eux.

Afin de consolider notre action de protection envers les jeunes, nous avons appuyé nos partenaires à travers la formation des éducateurs et professionnels locaux en termes de sensibilisation et de référencement des situations à risque. En tout, 116 professionnels et professionnelles de la protection ont bénéficié de sessions de formations. Ils et elles ont été soutenus dans leurs tâches d'accompagnement, d'identification et de signalement des jeunes à risque ou susceptibles de l'être. De plus, près de 19 000 parents et membres des communautés ont été touchés par les activités de sensibilisation dans tous les pays d'intervention. Grâce aux systèmes de référencement mis en place, 401 jeunes ont pu

être identifiés et pris en charge. 1701 jeunes ont pu bénéficier d'un accompagnement psychosocial adapté aux Philippines, au Burkina Faso et au Liban.

Promouvoir l'autonomisation et le pouvoir d'agir des jeunes

«L'autonomie est l'objectif premier auquel toute personne aspire» a déclaré sœur Emmanuelle, et c'est dans cet héritage que le programme multipays «Cap Jeunesse» s'est donné pour objectif d'améliorer le pouvoir des jeunes afin qu'ils deviennent acteurs et actrices du changement. Des formations à l'engagement citoyen et à la mise en œuvre d'initiatives communautaires ont été organisées auprès de 825 jeunes lors de cette première phase et a permis à 400 d'entre eux de développer des initiatives citoyennes et communautaires. Par exemple, au Burkina Faso un club d'adolescents fonctionnel a été mis en place dans chacun des 6 établissements secondaires partenaires et sont renouvelés tous les ans.

Deuxième phase du programme : un champ d'action étendu

La prochaine phase du programme est l'occasion d'élargir notre champ d'action. Avec l'entrée de l'Inde comme nouveau pays d'intervention dans le programme, 120 jeunes seront formés en informatique ou en anglais et à l'occasion de certains cours, des ateliers de sensibilisation seront organisés, particulièrement sur la question des enjeux et discriminations basés sur le genre. Cette deuxième phase du projet débute également dans l'optique de développer l'engagement des jeunes avec une attention portée sur le genre, l'inclusion et la citoyenneté.

TÉMOIGNAGES de nos bénéficiaires acteurs du programme

« Grâce à Asmae et son partenaire Graine de Bitume, j'ai vécu des expériences enrichissantes que je n'aurais jamais pensé vivre avant. Le projet «Cap Jeunesse» m'a apporté de précieux enseignements et m'a permis de prendre confiance en moi. Aujourd'hui, je n'ai plus peur d'envisager de trouver un emploi dans une grande entreprise et j'ai gagné en autonomie. Lors de ma recherche de stage, j'ai rencontré quelques difficultés en raison des procédures administratives mais l'accompagnement offert par nos mentors m'a encouragé à persévérer. Grâce à ma patience et ma détermination, j'ai trouvé ma voie. Dans cinq ans, j'aimerais ouvrir ma propre boutique spécialisée dans la vente de perruques et en devenir moi-même la gérante. »



Fithayanah,
17 ans, bénéficiaire du projet à Madagascar



Yempabou,
19 ans, bénéficiaire du projet au Burkina Faso

« Asmae et son partenaire, le CEATS, m'ont permis de me former sur plusieurs sujets comme les violences sexuelles, les dangers de la toxicomanie et les méfaits de l'incivisme. Avec leur aide j'ai pu à mon tour sensibiliser mes camarades. Avant, j'étais renfermé sur moi-même, j'avais peur de faire des erreurs et je m'empêchais d'exprimer ce que je ressentais. Grâce au projet «Cap Jeunesse», j'ai appris à mieux m'exprimer, à communiquer avec mes camarades, ma famille et les gens de ma communauté, c'est essentiel pour être un bon futur citoyen. Je sais que nous les jeunes, avons des forces en nous que nous n'utilisons pas. Désormais, avec la confiance que j'ai pu acquérir, je me vois loin avec un meilleur avenir et j'ai des rêves que je souhaite réaliser. »

« Grâce aux formations d'Asmae et de ses partenaires, j'ai compris que nous, les jeunes, sommes capables de grandes choses. Nous sommes actrices et acteurs du changement à part entière, capables d'inspirer et de soutenir nos pairs. Je me souviens que lors des premières séances, nous avons commencé avec un papier, un crayon, et l'esprit plein de «et si...». Aujourd'hui, ce que nous avons imaginé est sur le point de se concrétiser et d'avoir un impact positif sur la vie de nombre de personnes. Cela prouve que rien n'est jamais perdu, il y a toujours un moyen d'aller de l'avant, surtout lorsque nous agissons ensemble. »



Neil,
18 ans, bénéficiaire du projet aux Philippines

Partenaires financiers : Agence Française de Développement et les fondations Sancta Devota, Valoris, Air France, Sawiris et Technip Energies.

CÔTE D'IVOIRE : RETOUR SUR NOTRE PREMIÈRE ANNÉE D'ENGAGEMENT

Au cours de l'année écoulée, nous avons lancé nos deux premiers projets en Côte d'Ivoire. Dans un contexte social et économique complexe pour les jeunes, nous œuvrons pour favoriser leur insertion professionnelle mais aussi pour renforcer l'accès et la qualité des services et interventions auprès de la petite enfance. Rozenn Coraud Kiendrebeogo, qui supervise la mise en œuvre de nos actions dans le pays, revient sur les défis et réussites de cette première année.

Dans quel contexte intervient Asmae en Côte d'Ivoire ?

Avec plus de 5,5 millions d'adolescents, dont un tiers ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation, la situation est préoccupante en Côte d'Ivoire. La majorité des adolescents et des jeunes affirment avoir subi, au cours de leur enfance, des violences physiques, émotionnelles ou sexuelles. Les garçons sont davantage exposés aux violences physiques et les filles aux violences émotionnelles et sexuelles. Elles sont notamment victimes de pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines et les mariages forcés. La dégradation du contexte sécuritaire dans le Sahel, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger, entraîne des mouvements de populations vers la Côte d'Ivoire, dont une partie est en âge d'être scolarisée. Certaines catégories d'enfants, comme ceux en situation de handicap ou de rue voient leurs droits bafoués.

Quels sont les deux projets mis en place à Korhogo ?

Le premier, «PEACE», est conçu pour identifier rapidement les enfants à risque, victimes de violences, en grande vulnérabilité ou en situation de handicap. En collaboration avec nos partenaires, nous organisons des interventions précoces dans les communautés. Ces séances débutent par du théâtre forum pour sensibiliser sur des sujets tels que la violence envers les enfants, la négligence parentale, ou encore les besoins liés à l'éveil de l'enfant. Des activités sont ensuite organisées pour identifier les enfants dans le besoin. Des moments d'écoute avec les parents sont également prévus. Après ces séances, les travailleurs sociaux commencent à accompagner les enfants identifiés et leurs familles. Le second, «Jeunesses Actrices de leur Avenir» est mis en œuvre avec notre partenaire ANAED. Il vise à identifier les jeunes entre 14 à 25 ans qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont été déscolarisés, afin de leur offrir une formation et un accompagnement vers l'emploi sans discrimination de genre.

Quels résultats avez-vous obtenus sur cette première année ?

L'année 2023 est marquée par l'ouverture de la mission en Côte d'Ivoire : nous avons pu recruter l'équipe composée de la Responsable administratif et financier ainsi que de deux chefs de projet, nous avons ouvert le bureau à Korhogo, mis en place tout le système administratif et financier... Quelques activités de renforcement de capacités sur la protection des enfants, le dispositif d'intervention précoce et la gestion de cas ont été données aux acteurs de la protection de Korhogo : 23 personnes ont été formées. Les premières activités auprès des bénéficiaires ont démarré en janvier 2024.

Quel souvenir vous a le plus marqué ?

Le souvenir le plus marquant pour toute l'équipe en 2023 est lorsque nous avons pu emménager dans nos locaux en novembre. Après 1 an et demi de préparation, le moment était enfin venu d'officialiser l'ouverture ! Le début pour Asmae, à travers nous, de commencer une nouvelle aventure pour le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes à Korhogo.

Quelles sont les prochaines étapes pour Asmae en Côte d'Ivoire ?

En 2024, des interventions précoces seront organisées à Korhogo avec nos partenaires pour offrir un accompagnement social global aux enfants et à leurs familles. Parallèlement, les jeunes sont en cours d'inscription pour entrer en formation au centre de notre partenaire ANAED. Asmae, ANAED et l'Agence Emploi Jeune travailleront ensemble pour offrir une formation de qualité aux jeunes et renforcer leurs compétences psychosociales. Notre étude des mouvements de population nous fait aujourd'hui envisager un déploiement d'activités à Ferkéssédougou, une ville qui accueille de nombreux demandeurs d'asile. Enfin, nous souhaitons développer un projet de protection des enfants handicapés, en mettant l'inclusion au cœur de son action pour une meilleure justice sociale.

Partenaires financiers : Agence Française de Développement



Atelier de couture dans le cadre du programme «Jeunesses Actrices de leur Avenir»

PHILIPPINES : PROTÉGER ET FAVORISER L'ÉDUCATION DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE À MANILLE

Dans une région métropolitaine où l'on compte environ 3 millions de sans-abri, la ville de Manille est considérée comme la ville comptant le plus d'enfants en situation de rue. Pour faire face aux problématiques engendrées par cette situation de vulnérabilité, nous menons depuis 6 ans un projet visant à améliorer l'inclusion sociale des enfants en situation de rue à Manille.



Jeunes bénéficiaires du projet lors des ateliers théâtraux organisés par Clowns Sans Frontières

Promouvoir le droit à l'éducation et favoriser la réintégration scolaire des enfants en situation de rue

Aux Philippines, l'absence de documents légaux, la négligence de certains parents, la pauvreté ou encore l'influence des pairs se dressent comme des obstacles à la scolarisation de nombreux enfants en situation de rue. Via nos partenaires locaux, nous appuyons la mise en œuvre d'activités de soutien à la réintégration scolaire. 584 enfants ont pu bénéficier de séances d'éducation alternative qui favorisent l'autonomie de l'élève : ils ont amélioré leurs capacités d'apprentissage, ce qui a permis de lever la plupart des obstacles tels que le manque de motivation et les craintes de discrimination qui les empêchaient d'accéder à l'éducation formelle. Avec notre appui, le programme d'enseignement alternatif a été amélioré et il comporte 16 modules dont l'alphabétisation de base, le calcul, la protection de l'enfance. Au total, 92 enfants, dont la plupart étaient des élèves en risque de décrochage scolaire et 29 jeunes non scolarisés, ont été réintégrés dans un cursus d'enseignement. Ces enfants et jeunes bénéficient de différents services en fonction de leurs besoins.

Sensibiliser au droit à la protection et renforcer les capacités des jeunes à être des citoyens actifs

Les enfants en situation de rue sont les plus exposés à des risques en matière de santé et de protection. Pour pallier cette situation, trois organisations de jeunes ont été créées avec l'aide de nos partenaires.

«Grâce à ces formations j'ai progressivement gagné en confiance en moi»
Maria, 17 ans

Pour augmenter les capacités des jeunes dans des domaines aussi variés que le leadership, le genre ou le plaidoyer, des accompagnements spécifiques ont été mis en place. «Cela fait plus de 2 ans que je participe aux activités d'Asmae et grâce aux différentes formations, j'ai progressivement amélioré ma confiance

et mes compétences» témoigne Maria, une participante du projet de 17 ans. Ces formations leur permettent d'élaborer des campagnes de sensibilisation liées au droit à la protection auprès des plus jeunes en situation de rue, en passant notamment par l'art. Avec l'aide de notre partenaire Clowns Sans Frontières, 11 jeunes ont été formés dans le cadre d'ateliers artistiques de deux semaines. Grâce à ces activités, les jeunes ont pu mieux prendre conscience de leurs droits et réaliser qu'un nouveau départ est possible.

Partenaires financiers : l'Agence Française de Développement

ZOOM SUR

3 QUESTIONS À JEANNE VÉRONIQUE Référénte Technique Education/Protection de l'enfant

Qu'est ce que la Politique de Protection de l'Enfant (PPE) d'Asmae ?

Il s'agit d'un ensemble de normes, de mécanismes et de procédures dont s'est doté Asmae. Nous continuons à les renforcer pour prévenir et répondre aux situations de nature à porter atteinte aux droits, à la sécurité et au bien-être des enfants.

Comment est-elle mise en œuvre ?

Sa mise en œuvre commence par sa diffusion au sein des équipes Asmae, auprès de toute personne ou organisme engagés temporairement ou sur la durée dans nos activités, et auprès des publics avec lesquels nos équipes travaillent. Cette mise en œuvre implique aussi des temps de formation et d'évaluation des pratiques de nos équipes, partenaires et publics cibles, comme moyen d'assurer l'acquisition de connaissances de base. Notre but est de favoriser des changements d'attitudes qui, à leur tour, aboutiront à l'adoption de pratiques favorables à la protection et au bien-être des enfants.

En quoi est ce important d'avoir une Politique de Protection de l'Enfant (PPE) pour une organisation comme Asmae ?

C'est d'abord et avant tout une question de cohérence avec la mission première d'Asmae : protéger les enfants. C'est ensuite une contribution obligatoire à la responsabilité collective de protection des enfants qui incombe à la société dans sa globalité. C'est enfin une redevabilité en tant qu'acteur humanitaire, de se conformer au principe humanitaire «ne pas nuire» qui voudrait que les Organismes humanitaires prennent des mesures pour que leurs activités ne portent pas atteinte à la sécurité et au bien-être des enfants.

LA FONDATION HACHETTE POUR LA LECTURE SOUTIENT LE PROJET « POUR UNE PETITE ENFANCE ÉPANOUIE » AU BURKINA FASO

Quelle est la nature de la collaboration entre Asmae et la Fondation Hachette pour la lecture ?

La Fondation Hachette pour la lecture soutient le déploiement du projet « Pour une petite enfance épanouie », porté par Asmae au Burkina Faso. L'objectif ? Favoriser l'accès à des services d'éducation et de protection pour plus de 10 000 enfants âgés de 0 à 6 ans (notamment les enfants déplacés). Afin de développer, via la lecture, les compétences langagières de ces enfants, la fondation accompagne la diffusion d'un outil pédagogique, l'imagier Yam Wékéré auprès de 600 structures locales partenaires, formées à son utilisation, au sein de quatre régions du Burkina Faso.

Comment ce partenariat s'inscrit-il dans les orientations de la Fondation Hachette pour la lecture ?

La Fondation Hachette pour la lecture part du principe que l'accès à la lecture et à l'écriture doit être une chance et une liberté pour tous. Elle soutient ainsi dans le cadre de son appel à projets annuel, des acteurs en France et à l'international. Ils agissent sur le terrain en faveur de la promotion de la lecture, de l'écriture et plus généralement de la langue française auprès de tous les publics, notamment ceux qui sont éloignés de l'enseignement de la langue. En soutenant Asmae, la Fondation souhaite affirmer sa volonté de promouvoir la pratique de la lecture dès le plus jeune âge.

OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT RÉGULIER C'EST RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS VULNÉRABLES DANS LA DURÉE

Il faut des années de soins, d'éducation et d'amour pour offrir à un enfant vulnérable les meilleures chances de réussir sa vie. Aussi, nous accompagner durablement dans cette mission est bénéfique pour les enfants. Par un soutien régulier, vous sécurisez nos projets dans la durée, vous donnez aux enfants le temps de se construire.

Le prélèvement régulier est avantageux :

POUR VOUS :

- Soutenez durablement nos actions.
- Recevez un reçu fiscal annuellement.

POUR NOUS ET NOS PARTENAIRES :

- Nous engager avec nos partenaires dans des actions qui ont le bénéfice du temps car vous les sécurisez durablement.
- Il représente des économies sur nos frais de gestion et de collecte de fonds qui sont autant de moyens en plus pour nos missions.
- Il permet le respect de l'environnement en limitant les envois d'appels à dons.

Pour mettre en place un prélèvement automatique :
service.donateurs@asmae.fr ou **01 70 32 02 63**



Asmae Association
Sœur Emmanuelle

Asmae est une association Loi 1901.
Reconnue d'utilité publique et habilitée
à recevoir les legs, dons et donations.



asmae.fr



Immeuble Le Méliès - 259-261, rue de Paris
93100 Montreuil - Tél.: +33 (0)1 70 32 02 50
Email: infos@asmae.fr